

Image not found or type unknown



Pension alimentaire jamais indexée au cout de la vie 10 ans

Par **betsy56**, le **16/01/2014** à **12:04**

[fluo]bonjour[/fluo]
mon ex mari n'a jamais payé la pension alimentaire depuis 10 ans. j'ai porté plainte mais je n'aurais aucun arriérés par contre depuis decembre il l'a paye enfin. elle est de 80 euros et selon le jugement doit etre indexée au cout de la vie. puis je revenir 10 ans en arrière pour le calcul ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]